

# Assemblée régionale d'automne du 8 novembre 2018

## Région 8 La Broye - Rapport du Conseil régional

### Table des matières

1. Suivi de projets .....	2
2. Ressources humaines, état des lieux .....	2
3. Perspectives 2019 .....	3
Dotation paroissiale et régionale en 2019 .....	3
4. Réponses du CR sur le questionnaire transmis aux lieux d'Eglise (LE) .....	4
Missions et compétences que le CR souhaite déléguer au canton .....	4
Missions et compétences que le CR souhaite accomplir lui-même .....	4
Quels projets innovants ont-ils été développés par la région ? .....	5
Comment les collaborations inter-paroissiales et régionales se développent-elles ? .....	5
5. Avenir des Conseils .....	6
Echos de la rencontre des Présidents du 26 septembre 2018 .....	7
Temps d'échange sur les expériences en matière de recherche de Conseillers .....	7
Projet de fusion des Conseils de service communautaire en un Conseil régional .....	7
Création éventuelle d'un poste d'aumônerie en EMS régional .....	8
6. Collaborations régionales et inter-paroissiales .....	8
7. Services funèbres organisés en semi-région dans la Haute-Broye, information .....	9

## 1. Suivi de projets

*Cumpanis* et le *Café du Marché* actuellement reçoivent une aide financière du CR ; le CR encourage les deux Services communautaires dont dépendent ces activités à continuer à faire de la recherche de fonds pour augmenter leur part d'autofinancement.

## 2. Ressources humaines, état des lieux

- **Paroisse de Vully-Avenches**

Arrivée le 1<sup>er</sup> septembre de Hoby Randriambola, pasteure suffragante à 50%

- **Paroisse de PaCoRe**

Arrivée le 1<sup>er</sup> septembre de Christophe Schindelholz, diacre suffragant à 100%

Nous nous réjouissons de bénéficier de forces toutes nouvelles dans l'EERV et dans la Broye en particulier ; nous souhaitons à ces deux suffragants une chaleureuse bienvenue et nous espérons qu'ils auront du plaisir à travailler avec nous dans la Broye.

- **Paroisse de Granges et environs**

Suite à son arrêt de travail prolongé, l'EERV a mis fin à l'activité du pasteur Dimitri Juvet. En conséquence, les postes qu'il occupait (50% Granges et environs, 50% KT-jeunesse) ont été libérés.

Pour Granges et environs, deux vicaires remplacent le pasteur Juvet : Etienne Pidoux à 50% et Etienne Rochat à 20%, jusqu'au 30 avril 2019. Nous sommes très reconnaissants de leur engagement et leur souhaitons une chaleureuse bienvenue.

- **Poste KT-jeunesse à 50%**

Pour pallier l'absence du pasteur Juvet, des remplacements à l'interne ont lieu. Un grand merci à tous ceux qui s'engagent : à Gaël Häberli et Samuel Magnin, à Bernard Monstein, à Bertrand Quartier, à François Rochat, à Patrice Haesslein, aux bénévoles qui les entourent, ainsi qu'à Olivier Rosselet, qui ne ménage pas ses heures supplémentaires.

- **Paroisse de Moudon-Syens**

Le pasteur Martin y assurait un remplacement à 30% : il était engagé jusqu'au 30 novembre. Suite à son décès au mois d'octobre, des solutions à l'interne ont été trouvées pour pallier son absence.

Bernard Gobalet est au bénéfice d'un changement de pourcentage provisoire jusqu'au 31 mars 2019. Son découpage de poste précédent était le suivant : 30% Infocom, qui comprenait la représentation d'un ministre de la région au CR, 50% Solidarités-Cumpanis et 20% paroisse de Moudon-Syens. Ce découpage a amené une surcharge considérable de travail et a généré un épuisement professionnel. A la demande de Bernard Gobalet, l'ORH a accepté de modifier provisoirement son pourcentage comme suit : 80% Solidarités (Cumpanis) et 20% paroisse de Moudon-Syens. Le poste Infocom est assuré à 10% par M. René Giroud, laïc, qui se charge de la mise en pages du cahier régional de La Broye. M. Giroud est engagé jusqu'au 31 mars 2019.

- **Paroisse d'Oron-Palézieux**

Le pasteur Jean-Jacques Raymond prendra sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Il a demandé un report de 6 mois, car il est plus facile d'organiser une succession en été qu'au mois de février. Cela a été accepté par le CS. Merci au CS, et surtout à Jean-Jacques de faire 6 mois supplémentaires ! Le CR veillera à ce que les tâches que JJR accomplissait soient assurées par son successeur ou par une organisation régionale. JJR partage son temps ministériel entre la paroisse (70%) et l'aumônerie de quatre EMS (30%).

- **Remplacement régional**

Anne-Christine Bercher, diacre vicaire, est engagée à 30% pour l'ensemble de la Broye jusqu'au 31 mai 2019. Nous la remercions vivement pour son engagement et lui souhaitons une heureuse poursuite de son ministère parmi nous.

- **Ministre de coordination**

Florence Clerc Aegerter, pasteure à 50%, est entrée en fonction dans ce poste le 1<sup>er</sup> août.

- **Secrétariat régional**

Camille Humbert continue son engagement jusqu'à l'été 2020, c'est-à-dire jusqu'à la fin de son apprentissage. Si on trouve un professionnel qui serait intéressé à reprendre le secrétariat, Camille peut lui laisser la place sans problème.

- **Sites Internet des paroisses**

*Cumpanis* propose ses services aux paroisses qui en auraient besoin, pour : créer ou mettre à jour leur page d'accueil, la page sur les lieux de culte et la page sur les contacts. Les paroisses peuvent contacter directement Bernard Gobalet ([bernard.gobalet@eerv.ch](mailto:bernard.gobalet@eerv.ch)).

- **AIDER**

Le CR souhaite que chaque paroisse sache utiliser ce système de fichier sans difficulté majeure. Bernard Gobalet est disposé à offrir à ceux qui en auraient besoin une petite formation à AIDER. Merci de vous adresser directement à lui.

Nous remercions chaleureusement l'ORH pour avoir traité rapidement et efficacement les questions de remplacement les plus urgentes dans notre région.

### 3. Perspectives 2019

#### **Dotation paroissiale et régionale en 2019**

En 2025, l'EERV et l'ECVD (Eglise catholique dans le canton de Vaud) recevront la même subvention de l'Etat, ce qui signifie que la subvention va baisser pour l'EERV et augmenter pour l'ECVD. L'EERV doit donc supprimer une quinzaine de postes ministériels d'ici 2025, et le tout est de savoir quels postes supprimer.

Le Synode de mars 2019 devra – sauf s'il y a des retards imprévus – se prononcer sur les nouvelles dotations. Chacun des cinq secteurs de l'EERV reçoit une enveloppe globale d'EPT (équivalents plein temps) à répartir à l'interne : les paroisses et régions + les PLA (paroisses de

langue allemande), les Missions en commun (MiCo), les Services et Offices + les lieux phares, le personnel administratif cantonal et le Conseil synodal.

Un groupe de travail d'une vingtaine de personnes, laïcs et ministres, représentatif de l'EERV, s'est mis au travail pour rédiger un rapport permettant au Synode de prendre une décision. C'est pour aider ce groupe à avoir la vision la plus complète possible de notre Eglise que les différents Conseils ont récemment reçu un questionnaire ; le CR vous encourage à le remplir et à le renvoyer dans les délais. Vous trouverez ci-dessous les réponses du CR aux questions qui le concernent. Certaines réponses se recouperont peut-être avec celles des paroisses et services communautaires.

En principe, après le Synode de mars 2019, on devrait connaître le nombre de postes dont les régions pourront disposer. Il faut donc se préparer à ce qu'il y ait dans notre région des changements de dotations l'année prochaine, dont certains seront peut-être importants.

#### 4. Réponses du CR sur le questionnaire transmis aux lieux d'Eglise (LE)

NB : Seules les questions 2, 4 et 5 concernent le CR

##### *Question 2 : Missions et compétences que le CR souhaite déléguer au canton*

###### Gestion RH

Le CR privilégie un choix des ministres par l'ORH, comme cela se fait actuellement. Il a néanmoins le souci que les LE soient mieux et plus régulièrement informés du suivi au moment d'une vacance de poste.

*Avantages* : gain de temps, car procédures plus rapides et moins de travail administratif pour la région (pas de dossiers de candidats à étudier, pas de commission de repourvue à constituer, moins de candidats à rencontrer...) ; entretiens avec les candidats menés par des personnes qualifiées ; en cas de problème, c'est le canton qui assume le choix du ministre ; l'ORH connaît mieux les ministres et leurs charismes que les Conseils locaux ; plus facile pour l'ORH de placer les ministres sans que des régions soient trop préférentielles.

*Inconvénients* : l'ORH a une moins bonne connaissance des besoins du terrain que les Conseils locaux ; les Conseils se sentent moins partie prenante, et dépossédés d'une partie importante de leurs responsabilités.

Finances : formation des caissiers régionaux.

Infocom : mise sur pied de fichiers centraux, création site Internet etc.

##### *Question 2bis : Missions et compétences que le CR souhaite accomplir lui-même*

RH : Idéalement, chaque région devrait recevoir un certain nombre de postes et devrait pouvoir les répartir librement en fonction des besoins des LE. Le CR devrait veiller à ce que cette répartition se fasse de manière consensuelle avec les différents Conseils. Une plus grande liberté devrait être donnée aux Conseils, sous la conduite et la responsabilité du CS, pour décider de créer ou de supprimer des postes régionaux et pour moduler les pourcentages en fonction des projets de la région, du nombre de ministres à disposition et de leurs charismes.

Infocom : rédaction et mise en page des pages paroissiales et régionales du journal *Réformés* ; maintenance des sites Internet des paroisses, LE et région.

Aumônerie des EMS : actuellement, l'aumônerie des EMS est assurée par des ministres de paroisse, ce qui permet de tisser de nombreux liens entre résidents et paroisses (célébration de cultes en commun EMS-paroisse, séquences de catéchisme avec des résidents en EMS etc.). Le CR ne souhaite pas que l'aumônerie des EMS devienne cantonale. Dans la Broye, il est nécessaire de maintenir une bonne interaction entre EMS et paroisses, d'autant plus que de nombreux résidents vivent dans un EMS situé dans la paroisse de leur domicile précédent.

*Question 4 : Quels projets innovants ont-ils été développés par la région ?*

Le CR laisse le soin aux Conseils de service communautaires concernés, Présence et solidarité et Vie communautaire et culturelle, de présenter, en réponse à cette question, les projets *Cumpanis*, *la Rosée* et le *Café du Marché*. Concernant ces projets, voici la prise en charge de la région en termes d'EPT et de contributions :

*Cumpanis* emploie actuellement 0.8 EPT. Contribution financière région : 9'600.-

Le *Café du Marché* représente 0.8 EPT. Contribution financière région : 5'000.-

*La Rosée* représente 0.2 EPT.

*Question 5 : Comment les collaborations inter-paroissiales et régionales se développent-elles ?*

Eveil à la foi : administration et célébrations assurées par 2 MP qui se déplacent dans les différentes paroisses de la région, en collaboration avec des laïcs des paroisses réformées et catholiques.

KT 9 : activité à la fois paroissiale et régionale : les documents sont préparés par le MSC KT-Jeunesse, et modifiés par les paroisses. Actions prises en charge par les paroisses. La supervision et le rappel des actions, ainsi que la commande et livraison des roses de Carême sont assurés par un laïc régional. Un après-midi "Mission" est organisé et animé dans les semi-régions (en Basse et en Haute-Broye) par un MSC, un MP et un laïc régional.

KT 10-11 régional : suite à la non-repourvue d'un des deux 50% KT-jeunesse, le KT 10-11 est assuré par : le ministre KT-jeunesse à 50% restant, 2 ministres de paroisse, 2 jeunes laïcs bénévoles, des Jacks A et B, par le ministre VCC du Café du Marché parfois, et par de nombreux bénévoles pour le KT 11.

Formation d'adultes : formations proposées par divers MP (conférences, parcours St Esprit, parcours Alpha...) + MVCC du *Café du Marché* (conférences, cafés théologiques, cafés littéraires, soirées à thème précédées d'un office) + MSC de *La Rosée* (marches méditatives). L'information est relayée dans les paroisses ; formation à la célébration de cultes par deux MP, adressée aux laïcs de toute la région : l'édition 2018 rassemble une quinzaine de participants.

Aumônerie des EMS : assurée par 4 MP qui y consacrent respectivement 30%, 20% et deux fois 0,5% de leur temps paroissial, en partenariat avec d'autres aumôniers EMS, catholiques et adventiste. Au Jorat, un membre du CP se rend un ou deux après-midi par semaine dans l'EMS des Cullayes pour faire des visites.

Permanence services funèbres organisée en semi-région dans la Haute-Broye (4 paroisses, 7 ministres + MCO), avec un n° de tél. de permanence, 2 ministres de permanence en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> ligne, 1 ministre de réserve en 3<sup>e</sup> ligne.

Culte régional une fois par an (culte de la Réformation). En option, un culte régional le soir de Pentecôte à l'abbatiale (cultes maintenus dans les paroisses le matin).

Cultes semi-régionaux : 1 fois par an dans la Basse-Broye au printemps (culte des poissons à Chevroux), 2 fois par semestre dans la Haute-Broye. Quelques échanges de chaire ont lieu en Haute-Broye.

Collaboration entre CSC et paroisse(s) :

*Cumpanis* (association liée au CSC Présence et solidarités) tient la **comptabilité** de 2 paroisses en plus de celle du CSC Présence et solidarités et effectue la **maintenance du site Web** de la paroisse de Moudon-Syens. L'apprentie de *Cumpanis* tient également le **secrétariat régional** pour les activités KT-Jeunesse et pour le CR.

Le *Café du Marché* (lié au CSC VCC) propose des **activités catéchétiques** en lien avec la sienne : en KT 9, pour les catéchumènes de PaCoRe, et, certaines années, en KT 10 pour les catéchumènes de la région (un module de 6 rencontres).

Le ministre de VCC mène également des **entretiens pastoraux** et accomplit des **actes ecclésiastiques** (baptêmes, mariages et services funèbres) pour des paroissiens de la région. Il organise et conduit des **cultes**, régionaux, semi-régionaux, paroissiaux, et conduit des **offices en semaine** à Payerne.

*La Rosée* a offert un **culte d'encouragement** sur la paroisse de Vully-Avenches.

Collaboration inter-paroissiale entre les ministres de Moudon-Syens et Curtilles-Lucens pour la célébration des Rameaux, la célébration d'un double culte par mois (le culte, célébré par le même ministre, a lieu sur deux lieux de cultes des deux paroisses successivement), la célébration de quelques cultes inter-paroissiaux dont la liste varie d'une année à l'autre : Veillée de Noël, Vendredi Saint, culte missionnaire, célébration de l'Unité...

Terre Nouvelle : les activités se vivent dans les paroisses, certaines en interaction avec le KT 9. Il n'y a pas de ministre régional TN car tous les ministres reçoivent des informations suffisamment détaillées du canton.

**Les Présidents de tous les Conseils et le MCO se réunissent 2 fois par année pour un temps d'échanges.**

## 5. Avenir des Conseils

Etat des lieux : postes à repourvoir, voir feuille annexe ; si un conseiller quitte un Conseil, le CR l'invite à réfléchir à la possibilité de rejoindre un autre Conseil, paroissial, de service communautaire ou régional. Cela peut être l'occasion d'une nouvelle stimulation !

Le CR prévoit une Journée pour les conseillers, qui aura lieu en automne 2019.

## Echos de la rencontre des Présidents du 26 septembre 2018

### *Temps d'échange sur les expériences en matière de recherche de Conseillers*

- Aller trouver les gens chez eux et ne pas se contenter de leur téléphoner.
- Lister les personnes potentiellement concernées et voir quel poste pourrait les intéresser ; si elles n'ont pas d'intérêt pour une fonction (p.e. le Conseil), leur en proposer une autre (le catéchisme, le culte de l'enfance...)
- Attention à proposer aux personnes potentiellement concernées de venir à une « bonne » séance : éviter qu'elles se retrouvent dans une séance pouvant être conflictuelle ; les accueillir et montrer que les membres du Conseil travaillent ensemble dans une bonne entente.
- Chercher ce qui manque à son Conseil en matière de compétences, de personnalités : aller chercher des personnes en fonction de ce qui nous manque, sans faire de différence entre paroissiens très engagés ou plutôt distancés.
- La Présidente de P&S fait savoir que *Cumpanis* gère déjà les comptes de trois paroisses et se met volontiers à disposition d'autres paroisses.
- Dire aux Conseillers potentiels ce qui nous motive personnellement à faire partie du Conseil, ce que cela nous apporte.
- Valoriser les personnes en reconnaissant leurs compétences et en leur disant qu'on en a besoin.
- Le CP Curtilles-Lucens a mené une action originale : les conseillers ont parcouru une partie de leur paroisse à pied en portant des panneaux indiquant que la paroisse cherchait des bénévoles ! Le Journal de Moudon s'est fait l'écho de cette équipée dans un article en première page... Utiliser la presse locale est un excellent moyen de se faire connaître.

### *Projet de fusion des Conseils de service communautaire en un Conseil régional*

Pour le moment, il ne s'agit que d'une proposition. Le CR ne cherche pas à imposer ce projet, il veut déjà savoir comment les uns et les autres y réagissent. L'idée est d'avoir une structure qui permet une meilleure dynamique régionale : soit un seul CR avec différents dicastères, soit un CR où siègent des représentants des différents CSC. L'idée est de travailler de manière moins cloisonnée et de mieux se rendre compte de ce que font les uns et les autres. Cela permettrait d'élaborer plus facilement des projets portés par deux services communautaires (ou davantage).

#### Réactions des Présidents :

- Attention à la fatigue qu'entraînent les réformes : elle n'est pas négligeable !
- Il faudrait que cette organisation soit en accord avec le Règlement ecclésiastique.
- Intéressant, mais crainte d'une surcharge liée aux responsabilités administratives.
- Crainte de passer notre temps à faire des rapports d'activité des différents dicastères.
- Autre proposition : il faudrait plus de rencontres entre CR et Conseils de services communautaires pour mieux faire région ensemble.  
Plutôt que de fusionner les CSC et le CR, on pourrait donc imaginer un CR réduit, fonctionnant comme un bureau, qui traite des affaires administratives (interaction avec

le canton, courrier, comptes et budgets régionaux) ; ce CR réduit aurait des rencontres plus fréquentes avec les présidents des divers Conseils pour les questions liées aux projets régionaux.

### *Création éventuelle d'un poste d'aumônerie en EMS cantonalisé sur la région*

La coordinatrice fait part du souhait de la coordination cantonale des EMS que tous les postes d'aumônerie en EMS fassent dorénavant partie des Missions en commun (MiCo) et soient rattachés au canton, pour des raisons d'organisation.

Dans la Broye, la situation est un peu particulière puisque, du côté protestant, il n'y a pas de poste spécifique d'aumônerie en EMS, ni régional, ni cantonal, mais 0.6 EPT (60%) pris sur quatre postes paroissiaux sont consacrés à cette activité. Cette organisation a permis de développer des liens forts entre les paroisses et la plupart des EMS de la région, grâce au fait, notamment, que les aumôniers d'EMS sont des ministres en paroisse ; cela est essentiel, car de nombreuses personnes résident dans un EMS qui se trouve sur leur ancienne paroisse. De plus, il y a une bonne synergie entre le catéchisme 9<sup>e</sup> année et les EMS dans les paroisses du Jorat, de PaCoRe, de Moudon-Syens, d'Oron-Palézieux... Certains cultes rassemblent les résidents en EMS et la communauté paroissiale : à Mézières et à Lucens, c'est la communauté qui se déplace occasionnellement dans les EMS, à Granges ce sont les résidents qui sont amenés au culte paroissial. A Granges, le MP organise des activités pour Noël avec les EMS et y amène un des groupes du Culte de l'enfance. Si l'aumônerie en EMS était cantonalisée, toute cette dynamique risquerait de se perdre.

## 6. Collaborations régionales et inter-paroissiales

Le CR encourage vivement à les intensifier ; elles permettent une organisation plus souple en cas d'absence d'un ministre ou de vacance de poste, ainsi qu'une meilleure rentabilité du travail des ministres et une meilleure utilisation de leurs charismes respectifs. Elles sont aussi enrichissantes pour les paroisses, qui peuvent bénéficier de l'apport de plusieurs ministres.

Le CR constate que les paroisses de la Haute-Broye collaborent étroitement, notamment pour la célébration des cultes semi-régionaux et les services funèbres. Il encourage les paroisses de la Basse-Broye à développer leurs collaborations selon les besoins et projets qui leur sont propres.

Le CR encourage la formation des laïcs : les effectifs ministériels sont en baisse constante, on ne parviendra pas à pallier les départs à la retraite par les arrivées de ministres nouvellement formés ou venant d'autres Eglises. A l'avenir, de plus en plus de tâches dévolues aux ministres devront soit disparaître, soit être prises en charge par des laïcs, bénévoles ou rémunérés, ce qui est une bonne chose dans la mesure où l'Évangile doit être vécu et partagé par tous ; la mission de l'Église est l'affaire autant des ministres que des laïcs.



## 7. Services funèbres organisés en semi-région dans la Haute-Broye, information

Depuis janvier 2018, dans la Haute-Broye, les services funèbres sont pris en charge par une organisation en permanence assurée par tous les ministres des paroisses concernées, soit : Curtilles-Lucens, Moudon-Syens, Oron-Palézieux et Jorat.

Le but de cette organisation est de rationaliser et d'économiser les forces ministérielles. Les ministres sont de moins en moins nombreux pour faire leur travail ; afin d'assurer un service de qualité, il importe qu'ils puissent rester en bonne forme. La fatigue d'un ministre a des conséquences directes sur la disponibilité et la faculté d'écoute indispensables à un bon accompagnement des endeuillés. Ce système permet aux endeuillés de bénéficier des meilleures prestations possibles. Néanmoins, une famille peut toujours demander un des ministres, ou le ministre, de la paroisse du défunt ; si le ministre de la paroisse est disponible, il peut assurer le service.

Ces données sont communiquées clairement aux principales entreprises de pompes funèbres et aux familles lors du premier contact ou de la visite préparatoire au SF ; au moment de la cérémonie, si le ministre n'officie pas dans sa paroisse, il se présente et explique brièvement à l'assemblée pour quelles raisons ce n'est pas le ministre de la paroisse qui préside le service.

Un seul numéro de téléphone permet aux pompes funèbres de contacter le ministre de permanence en 1<sup>ère</sup> ligne ; si ce ministre ne peut prendre le SF en charge, il contacte le ministre de permanence en 2<sup>e</sup> ligne ; un ministre se tient encore en 3<sup>e</sup> ligne en cas d'empêchement des deux premiers. Ainsi, dans un délai maximal de quatre heures, les pompes funèbres et les familles savent quel ministre célébrera le service.

Le suivi des familles est assuré par le ministre qui a effectué le service funèbre. Le ministre avertit ses collègues et les informe s'il est nécessaire qu'ils prennent le relais pour assurer un suivi particulier auprès de membres de leur paroisse. Les dépôts d'urne font partie du suivi. Une certaine souplesse est de mise : pour des raisons pastorales à évaluer au cas par cas, il se peut que ce soit le ministre de la paroisse qui assure le suivi ou officie pour un dépôt d'urne. Cela est à clarifier et à négocier entre les ministres concernés.

Cette organisation va être évaluée par les différents CP et assemblées paroissiales. De son côté, la coordinatrice a mené une enquête auprès des sept principales entreprises de pompes funèbres de la région et a établi une statistique sur la base des données transmises par les ministres. En voici le résultat (services célébrés entre le 01.01.2018 et le 05.10.2018) :

### Statistiques

Services assurés par un ministre de la paroisse du défunt : 61%

Services célébrés par un autre ministre de la Haute-Broye : 39%

Services célébrés selon l'organisation semi-régionale : 67%

Demandes spécifiques des familles<sup>1</sup> : 35%

---

<sup>1</sup> Dans environ 10% des cas, le ministre demandé par la famille était le même que celui de permanence.

Retours des entreprises de pompes funèbres (PF) : de manière générale, cette organisation a la faveur des PF, car elle est simple (un seul numéro d'appel pour 4 paroisses) et leur garantit la disponibilité d'un ministre. L'organisation est claire et l'information est très bien transmise aux familles par les PF. Pour le bien des familles, le délai de réponse des ministres doit être le plus court possible ; les PF attirent l'attention sur le fait que le journal 24heures a avancé d'une heure le délai pour déposer un faire-part (18h au lieu de 19h auparavant), elles ont donc besoin d'une réponse aussi rapide que possible.

Retours des familles : dans l'ensemble, cette organisation est très bien acceptée. Les familles désireuses que ce soit « leur » ministre qui officie lui téléphonent en général directement, avant même de contacter les PF. Pour les personnes éloignées de l'Eglise, il est indifférent que ce soit l'un ou l'autre ministre qui officie. Les quelques rares frustrations de ne pas voir le ministre de la paroisse officier ont été exprimées par des gens assistant au service en tant qu'amis de la famille ou membres éloignés, et non par les membres de la famille qui ont préparé le service avec le ministre, l'essentiel étant que le contact avec le ministre de service se passe bien. Les ministres prennent soin de donner une bonne information sur cette organisation, et aux familles quand ils les rencontrent, et à l'assemblée au moment de la célébration. Deux familles ont fait appel à un célébrant extérieur aux ministres de la région.

Toute nouvelle organisation demande un temps d'adaptation. Il est donc inévitable qu'il y ait eu cette année quelques « bugs » (quelques délais de réponse trop longs, par exemple), mais ils ont été très peu nombreux ; les ministres ont pu en parler et se mettre d'accord, de sorte que ces bugs ont permis de procéder aux corrections et ajustements nécessaires.